

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2015

Compte rendu

15 personnes présentes et 3 représentées. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut se tenir.

Ordre du jour :

- 1 – Rapport moral
- 2 – Rapport financier
- 3 – Les différentes entités au sein de l'association : objectifs, dénomination
- 4 – Renouvellement du bureau
- 5 – Election de nouveaux membres
- 6 – Fixation du montant de l'indemnisation de la Directrice musicale
- 7 – Fixation du montant de la cotisation annuelle
- 8 – Questions diverses
 - . Changement d'horaire de répétitions
 - . Concerts et autres activités futures (pour le groupe vocal et la Scuola)
 - . Ateliers

1 – Rapport moral

Le rapport moral est présenté par Beate Dechelotte, Directrice Musicale, qui indique quelles ont été les activités d'une part de l'ensemble vocal Voci Di Donne et d'autre part des deux entités Scuola au cours de l'année 2014-2015.

Voci di Donne

L'ensemble vocal a vu cette année un renouvellement de chanteuses. Un programme franco-allemand (musique sacrée et profane du Moyen -Age à nos jours) est actuellement en cours d'apprentissage. Ce programme sera donné trois fois en concert au cours du premier semestre 2016 : à Saint-Rémy-lès-Chevreuse le 24 janvier, à Rochefort-en-Yvelines le 13 mars et à Gif-sur-Yvette (dans le cadre des dimanches musicaux de Gif) le 10 avril.

La Scuola (groupe du mardi soir)

Stabilité du groupe. Possibilité pour certaines chanteuses (sur décision de la Directrice musicale) de rejoindre à terme l'ensemble vocal.

La Scuola (groupe du jeudi soir)

La Directrice musicale prévoit de faire sortir cette entité de l'association Voci Di Donne et de créer sous sa gestion personnelle un groupe indépendant qui pourrait se réunir le jeudi après-midi et/ou le samedi matin avec comme thème principal « chanter pour le bien-être ». Cette nouvelle activité sera ouverte à tout le monde (hommes ou femmes) sans condition ni audition préalables.

Il est procédé au vote du rapport moral : celui-ci est approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

2 – Rapport financier

Peu de transactions au cours de l'année 2014-2015 car aucun concert n'a été donné. Les seules recettes de l'exercice, soit 3 660 €, proviennent du versement des cotisations. Le total des dépenses effectuées s'élève à 3 311,70 €. Elles concernent principalement nos frais de fonctionnement habituels : assurance, frais bancaires, maintenance du site pour un total de 144,21 € et l'indemnisation de notre Chef de Choeur : soit 2 730 € pour la Direction musicale des trois entités + 150 € pour l'animation du week-end du groupe vocal.

Bilan : nous avons à notre crédit la somme de 2515,51 € au 01/07/2014 et à ce jour, nous avons actuellement en caisse la somme de 2863,81 €. Le détail des comptes est tenu à la disposition des membres de l'association.

Il est procédé au vote du rapport financier : celui-ci est approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Le point n° 3 ayant été abordé lors du rapport moral, nous passons directement au point n° 4.

4 – Renouvellement du bureau

Deux personnes ont émis le souhait de quitter le Bureau. Une seule personne est candidate pour y entrer (Marie-Alice Guedeau-Boudeville). ***Sa candidature est approuvée à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.***

Les responsabilités seront ainsi réparties au sein du nouveau Bureau : Claudine Naudeix demeure Présidente, Marie-Thérèse Paulat demeure Trésorière, Marie-Alice Guedeau-Boudeville devient Secrétaire et Michèle Geoffroy est chargée des relations avec la Scuola.

D'autre part Emmanuelle Jeanneney accepte de prendre en charge le site VDD sans entrer au bureau.

5 – Fixation de l'indemnisation de la Directrice musicale

Le montant, pour la prochaine saison, est fixé à 2730 € pour les trois entités.

Il est procédé au vote des personnes présentes ou représentées : 17 pour et 1 abstention.

6 – Fixation du montant de la cotisation

Le montant est reconduit à l'identique à savoir 120 € par chanteuse payable en une fois ou en 3 fois : soit 40 € à l'inscription avant fin septembre, 40 € fin décembre et 40 € fin mars.

7 - Questions diverses

Changement d'horaire de répétition pour l'ensemble vocal : les répétitions auront dorénavant lieu tous les lundis soir de 20h30 à 22h30 à partir du 7 septembre 2015. Nous sommes en attente d'une réponse de la mairie pour la salle.

Ateliers : des ateliers autour du rythme, de la voix, du bien-être, etc. ces ateliers d'une durée de 3 heures environ sont proposés à toutes les entités.

Autres concerts à l'étude :

- A l'église du Val Saint Germain en novembre prochain en association avec un autre groupe musical (Meudon ?).
- Possibilité de participer au festival des chorales des Yvelines (en mai 2016).
- Enfin participation à la fête de la musique à Gif-sur-Yvette en juin 2016 (en attente de réponses du centre culturel de la mairie de Gif sur faisabilité pour VDD).